

Permission de sortie pendant la pause du midi pour les élèves du secondaire le dernier jour de la semaine 2019-2020



Nous souhaitons offrir encore cette année la possibilité aux élèves du secondaire (7^e année et +) de l'École La Prairie de pouvoir obtenir le privilège de « sortie » pendant la première période de récréation le dernier jour de chaque semaine (sauf exception).

Les élèves, avec le consentement de leurs parents, peuvent obtenir la permission d'aller manger hors du terrain de l'école tout en demeurant dans le secteur de la ville à proximité de l'École La Prairie.

Votre consentement permettra à votre enfant :

- D'obtenir le **privilège** de quitter temporairement le terrain de l'École La Prairie entre **11h55 et 12h25**
 - Ce privilège doit être accordé **par tous les enseignants et la direction**
- De circuler librement dans le **périmètre** délimité par les artères suivantes :
 - 32^e rue (limite sud)
 - Avenue Gaetz direction sud (limite ouest)
 - 43^e rue (limite nord)
 - Kin Canyon (limite est)

Votre enfant devra :

- Être **accompagné** d'au moins 2 autres élèves (groupe de 3 minimum)
- Être de **retour** sur le terrain de l'École La Prairie avant **12h40**
- Respecter** les lieux où il/elle ira et agir comme un(e) ambassadeur(trice) de l'École La Prairie

*Veillez s.v.p. compléter le formulaire ci-dessous et le **retourner** à l'École La Prairie*



Formulaire de consentement



Permission de sortie pendant la pause du midi pour les élèves du secondaire le dernier jour de chaque semaine pour l'année scolaire 2019-2020

Nom de l'élève

- J'ai **discuté des conditions** entourant la *Permission de sortie pendant la récréation du midi le dernier jour de chaque semaine pour les élèves du secondaire* avec mon enfant.
- Il est entendu que si la **météo** n'est **pas clémente** (ex : par temps froid l'hiver), la décision de bénéficier du privilège de sortie revient au parent avec son enfant.
- Il est entendu que **l'École La Prairie ne peut pas assumer la responsabilité** de mon enfant pendant qu'il est hors de la propriété de l'École La Prairie.
- Je **consens** à ce que mon enfant obtienne le **privilège de sortie** pendant la période de la récréation du midi le dernier jour de chaque semaine.

Nom du parent / tuteur

Signature d'un parent / tuteur

Date